

Itinérance des enfants dans le cyberspace : sur les traces de la culture numérique des enfants en Côte d'Ivoire

The wandering of children in cyberspace: Investigation on children's digital culture in Côte d'Ivoire

KOUAME Kouakou Hilaire

Enseignant-Chercheur

Sciences du Langage et de la Communication (SLC)

Université Alassane Ouattara

Côte D'Ivoire

caublethilaire@yahoo.fr

DADI Mahi Esaïe

Enseignant-Chercheur

Sciences du Langage et de la Communication (SLC)

Université Alassane Ouattara

Côte D'Ivoire

mahiesaiedadi@gmail.com

Date de soumission : 17/10/2022

Date d'acceptation : 23/11/2022

Pour citer cet article :

Kouamé. K. H.& Dadi. M. E. (2022) « Itinérance des enfants dans le cyberspace : sur les traces de la culture numérique des enfants en Côte d'Ivoire » Revue Internationale du Chercheur « Volume 3 : Numéro 4 » pp : 305 – 322

Résumé

Considéré comme l'une des innovations technologiques majeures du 21^{ème} siècle, Internet a façonné significativement la vie des individus, des communautés et contribué à faire du monde un « village planétaire ». Si les frontières de ce nouveau territoire virtuel régénéré par Internet s'étendent à l'infini, ses nombreux atouts séduisent aussi bien les adultes que les enfants. En Côte d'Ivoire, et notamment dans les villes d'Abidjan et de Bouaké, il n'est pas rare de voir des enfants dans les cybercafés, lieux de connexion collective à partir desquels ils se projettent dans le cyberspace. Cette contribution s'intéresse aux activités de ces enfants naviguant dans le cyberspace. Concrètement, cet article se penche sur les usages que les enfants réservent à Internet dans les cybercafés. Les données qualitatives et quantitatives collectées auprès de 436 enfants rencontrés dans ces espaces numériques et 18 promoteurs de cybercafé, attestent une prédominance de la quête du profit au détriment de tout autre usage. Dans le cyberspace, prospèrent une catégorie de jeunes internautes ivoiriens appelés « brouteurs ». Ils arnaquent, escroquent par le moyen d'Internet. Par cette pratique, ces enfants ont acquis le statut de cybercriminel.

Mots clés : Brouteur ; Cybercafé ; Cyberspace ; Enfant ; Usage

ABSTRACT

Considered one of the major technological innovations of the 21st century, the Internet has significantly shaped the lives of individuals, communities and helped make the world a "global village". If the borders of this new virtual territory regenerated by the Internet extend to infinity, its many assets seduce both adults and children. In Côte d'Ivoire, and especially in the cities of Abidjan and Bouaké, it is not uncommon to see children in Cybercafés, places of collective connection from which they project themselves into cyberspace. This contribution focuses on the activities of these children navigating cyberspace. Concretely, this article looks at the uses that children reserve for the Internet in Internet cafes. The qualitative and quantitative data collected from 436 children met in these digital spaces and 18 promoters of Internet cafes, attest to a predominance of the quest for profit to the detriment of any other use. In cyberspace, a category of young Ivorian Internet users called "grazers" thrives. They scam, defraud through the Internet. Through this practice, these children have acquired the status of cybercriminal.

Keywords : Grazer ; Cybercafe ; Cyberspace ; Child ; Use

Introduction

Internet, technologie de l'information et de la communication aux atouts insoupçonnés fait partie des innovations majeures qui ont bouleversé la vie des hommes ainsi que les différents compartiments de la société toute entière. Porté par une interconnectivité globale des réseaux, des systèmes d'information et de communication, Internet a engendré un nouvel espace, un nouveau territoire : c'est le Cyberspace. Alors que pour A. Desforges (2011), il traduit l'image d'un Internet constitutif d'un autre monde, F. Douzet (2016), le perçoit comme un monde virtuel, un espace à part, sans frontière, un espace où se produisent des interactions entre individus qui sont derrière leur écran partout dans le monde. Ces lignes qui précèdent laissent entrevoir le Cyberspace à la fois comme l'outil Internet et l'espace qu'il génère. Média de la globalisation et de la mondialisation, Internet a offert aux individus un Cyberspace qui abroge et anéanti la notion de distance. C'est dans un tel contexte technologique que l'on peut communiquer instantanément en diffusant des messages, des informations, des données, et des images à l'échelle locale ou planétaire. Ainsi, dans cet univers virtuel, il est également possible de commercer, d'étudier, d'apprendre, s'informer, se divertir, de créer, d'améliorer sa culture, de découvrir d'autres horizons. D'une façon générale, le Cyberspace est fascinant au regard de ses multiples potentialités et possibilités. Par ailleurs, Internet a acté la mobilité monde intangible, sans contrôle, et sans frontière.

Ce constat est conforté par Vitalis (2015, p.46) qui écrit que :

« La révolution numérique a ouvert de nouveaux espaces de liberté grâce aux fonctionnalités des nouveaux outils qu'elle propose, mais aussi, et surtout, grâce au caractère démocratique d'Internet. Ce réseau universel est un espace de communication mondial mis à la portée de tous. Constitué d'un nombre indéterminé et potentiellement illimité de points interconnectés, il offre un mode de communication déterritorialisé et sans point central de contrôle. »

À la suite de cet auteur, Pira (2021, p.30) soutient que :

« Depuis quelques années, les nouveaux espaces médiatiques évoluent comme de véritables « no man's land » au gré d'hétéroclites acteurs. Plusieurs indices portent à penser que la démocratisation médiatique accélérée par les prouesses technologiques a ouvert la porte à un ensemble de pratiques diverses, floues, confuses et peu rassurantes. »

À l'instar de ces différents auteurs, Cardon (2010), Wolton (2010), Vitalis (2015), Badouard (2017) alertent également sur un certain nombre des dangers d'Internet. Dans le prolongement

des inquiétudes déjà soulevées, E. Perret (2001) relève l'inexistence de code de bonne conduite dans le Cyberspace. Pour lui, un tel fait pourrait constituer une menace pour les « *cyber-spaciens* » et faire de ce lieu, un nouveau « Far West ». Si le monde reste positif dans son ensemble sur l'essor technologique et l'avènement d'Internet, ces discours qui font consensus quant aux potentielles dérives des internautes présentent le Cyberspace comme un lieu où prospèrent, le cyberespionnage, le cybersabotage, le cyberpiratage, etc. Par exemple en Mai 2021, Colonial Pipeline, un opérateur américain d'oléoducs a été mis hors service par des hackers qui ont conditionné le paiement d'une rançon pour le déblocage de son système informatique. Cet incident qui n'est pas orphelin confirme que le crime organisé par le moyen d'Internet demeure une réalité tangible. A l'évidence, si le Cyberspace apparaît moins sûr pour les entreprises, il l'est encore moins pour les individus. Dans ce contexte général d'incertitudes technologiques, les enfants semblent alors les plus vulnérables. Susceptibles d'être exposés aux prédateurs sexuels, aux pédophiles, au contenus violents ou choquants inadaptés à leur âge, leur connexion à l'outil Internet soulève de sérieuses préoccupations pour les chercheurs, les politiques et plusieurs organisations. Mais, alors que le monde s'inquiète sur les pratiques numériques des jeunes internautes, ils sont de plus en plus nombreux à envahir le nouvel espace public médiatique. En Côte d'Ivoire, dans les zones urbaines, il n'est pas rare de voir des milliers d'enfants connectés à Internet. Qui sont ces enfants qui naviguent dans le Cyberspace ? Par quels moyens ont-ils accès à ce monde virtuel ? Que font-ils dans le cyberspace ? Pour répondre à ces questions, le corps de notre texte s'articulera d'abord autour de la biographie des enfants rencontrés dans les cybercafés, puis les modalités d'accès à Internet, et enfin de la typologie des activités des enfants dans le cyberspace.

Cette contribution s'inspire des études mixtes fondées sur la méthode quantitative et qualitative. Elle a pour objet d'examiner le rapport des enfants à Internet, et d'identifier les usages qui en découlent. Les informations fournies par la méthode qualitative permettent d'enrichir, d'approfondir le contenu de la méthode quantitative. Les données ont été recueillies auprès de 436 enfants, et 18 promoteurs de Cyber-café, résidant à Abidjan et à Bouaké. La méthode d'échantillonnage à participation volontaire a été mobilisée pour constituer l'échantillon de cette étude. Quant au choix du champ géographique, il repose sur les potentialités de connectivité de ces grandes villes, puis par le foisonnement impressionnant de cybercafés, et une multitude de brouteurs écumant les lieux publics (maquis, bars, hôtels, etc.) d'Abidjan et de Bouaké. Quant aux espaces numériques, ont été retenus que ceux des quartiers populaires,

où la présence quasi-quotidienne de jeunes internautes a été observée au cours de notre pré-enquête. Par ville, les échantillons de cette étude se répartissent comme suit :

Tableau 1 : Répartition de la population de notre étude en fonction des zones d'enquête

	Populations de l'étude par ville	
	Abidjan	Bouaké
Enfants rencontrés dans les cybercafés	324	112
Promoteurs de cybercafés	11	07
Total	335	119

Source : Acteurs

Le choix de cette dernière unité repose sur sa capacité à générer des données susceptibles de vérifier celles collectées auprès des enfants surfant sur le Net dans leurs établissements. Dans le cadre de cette étude, la taille notre échantillon a été constituée par la mise en œuvre de l'échantillonnage de convenance qui consiste à choisir un endroit fréquenté pour constituer la base de sondage à interroger. Dans la pratique, nous avons interrogé les enfants rencontrés dans les Cybercafés et surfant dans le Cyberspace. Au cours d'entrevues, les enquêtés ont été soumis à un questionnaire, puis à un guide d'entretien relatif au profil des enfants, à l'appropriation et à l'usage d'Internet par les enfants au cours de plusieurs entretiens semi-directifs réalisés avec ces enfants. Pour corroborer les informations de nos unités, l'observation participative incognito s'est avérée indispensable. Elle a consisté à observer à distance les enfants naviguant dans le Cyberspace afin de déceler les motifs de leur présence dans ce monde virtuel.

D'un point de vue purement théorique, les fondements de cette étude s'appuient sur la théorie de la sociologie des usages, centrée sur l'usage des objets de communication, des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC). Pour J. Jouët (2000, P.502) :

« L'usage social des moyens de communication (médias de masse, nouvelles technologies) repose toujours sur une forme d'appropriation, l'usager construisant ses usages selon ses

sources d'intérêts, mais la polyvalence des TIC se prête davantage à des applications multiformes (ludiques, professionnelles, fonctionnelles) ».

Elle fait remarquer une réelle autonomisation, une liberté dans la construction des usages objets de communication. Quant à M. De Certeau (1990), il met en évidence la capacité des individus à inventer par eux-mêmes une manière propre de pratiquer les médias. De ce constat, J.M Charon (1987) cité par Jouët (2000) fait observer un écart entre l'usage prescrit et les utilisations réelles des médias. Internet offre à ses utilisateurs une multitude de fonctionnalités auxquelles s'ajoutent les usages personnalisés. Les données de cette étude permettront d'affiner le registre des usages associés à Internet par les enfants rencontrés dans les cybercafés, afin de mettre en lumière l'usage ou les usages prédominants. Les données de l'étude quantitative ont été traitées avec le logiciel Excel de Microsoft puis présentées dans des tableaux. Quant à l'étude qualitative, seuls les thèmes pertinents du discours des enquêtés ont été retenus pour être analysés.

1. Profil des enfants naviguant dans le cyberspace

Tableau 2 : L'âge des enfants surfant dans le cyberspace

Tranches d'âge	N	%
08 à 10 ans	104	24
11 à 14 ans	127	29
15 à 17 ans	158	36
18 ans et plus	47	11
Total	436	100%

Source : Auteurs

Avant la libéralisation d'Internet dans les pays en développement le cyberspace n'était accessible qu'aux adultes ou aux personnes majeures. L'usage d'Internet n'était pas généralisé. Aujourd'hui, en Côte d'Ivoire, la présence remarquée des enfants dans le cyberspace, tend à devenir un phénomène, un fait social. A Abidjan et à Bouaké, les enfants ont envahi le cyberspace. Il ressort des résultats de notre enquête que la majorité des enfants aperçus dans le cyberspace a moins de 18 ans. La proportion de cette catégorie d'enfant est estimée à 89% des enquêtés. Seulement 11% ont 18 ans et plus. Les données laissent également apparaître une surreprésentation d'enfants mineurs, les enfants de moins de 15 ans (53%) dans le cyberspace. 24% de cette population de moins 15 ans, ont 10 ans. Cette tranche d'enfants n'est pas négligeable. Elle dénote de la précocité de l'expérience, du contact de ces enfants au monde

du web. Cette observation est confirmée par cet internaute mineur qui affirme ceci : « *quand j'étais plus petit, j'accompagnais mon grand frère au cyber. Je le regardais mais je ne pouvais pas toucher. Aujourd'hui, je sais naviguer* », (B. C. 9 ans, Abidjan). L'absence de restrictions, de réglementations, fait que la navigation dans le cyberspace demeure aisée, facile pour ces mineurs pour qui les contenus web peuvent être préjudiciables. L'intrusion des enfants de moins de 15 ans dans le cyberspace suscite le questionnement de la responsabilité des parents, qui de toute évidence manifestent peu d'intérêt au rapport des enfants à Internet, ou sont dans l'impossibilité d'accompagner, de contrôler l'accès de ces mineurs au monde virtuel. La plupart des enfants franchissent les frontières du cyberspace en se connectant hors du cadre familial. Quant à la gouvernance numérique, elle projette d'interdire à tout mineur de moins de 10 ans à accéder seul au service Internet dans un cybercafé¹. Mais l'applicabilité de cette restriction reste limitée à cause du caractère informel des cybercafés à Abidjan et à Bouaké.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des enfants aperçus dans les cybercafés

Cycles d'étude	N	%
Primaire	138	32
Secondaire	235	54
Supérieur	63	14
Total	436	100

Sources : Auteurs

La démocratisation d'Internet et l'essor des supports de connexion ont au fil des années, participé à accroître le nombre d'internautes dans le monde. Parmi cette immense populations d'internet, on enregistre des enfants. Des enfants dont le niveau scolaire reste hétérogène. A Abidjan et à Bouaké, des données statistiques de notre étude, il ressort que 32% des enfants rencontrés dans les cybercafés sont des élèves du cycle primaire de l'éducation nationale. Ce sont des élèves de l'école élémentaire dont le contenu et les exigences de la formation pédagogique, ne requiert pas à priori des recherches sur Internet. Internet semble fasciner ce public d'écoliers. De plus en plus, ils l'ont intégré à leur culture comme semble le revendiquer K. D (élève, CM1, EPP Nimbo-Bouaké) lorsqu'il affirme que : « *j'aime Internet. A la maison j'aide parfois mon papa quand il n'arrive pas à se connecter avec son portable* ». Par ailleurs, les résultats de notre enquête dévoilent la présence massive d'élèves du secondaire dans les

¹ Art. 43 de la LOI n°2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, Journal Officielle de la République de Côte d'Ivoire, 12 août 2013.

cybercafés des villes du champ de l'étude. 54% des enfants interrogés dans les cybercafés, ont déjà franchi les portillons du cycle primaire. A la différence des premiers, ce sont des adolescents qui ont une longue pratique d'Internet. Ils ont grandi avec Internet. Dans la construction de leur personnalité, de leur autonomie, Internet se présente à ces adolescents comme un pôle d'attraction susceptible de faire d'eux des personnes uniques capables de se socialiser par eux-mêmes. Internet constitue donc pour ces adolescents, une passerelle entre l'adolescence et le monde des adultes. Les données numériques de cette étude mettent également en évidence, une sous-représentation des étudiants (seulement 14%) dans les cybercafés visités. Ces données traduisent la prise de contrôle des cybercafés par les enfants issus des cycles primaire et secondaire. Ils sont parvenus à s'imposer comme « maître absolu » des cybercafés à Abidjan et à Bouaké. Cette présence physique précoce est fortement marquée par un gazouillement qui perturbe la tranquillité de l'espace numérique. Une situation que relève B. J (étudiant en Droit, UAO Bouaké) : *« A cause la présence des enfants dans le cybercafé, je viens ici de moins en moins. Ils font trop de bruit. Je préfère me connecter au wifi du cybercafé et resté dehors »*.

2. Les cybercafés comme rampe de lancement dans les cyberespaces

2.1. Fréquence des enfants dans les cybercafés

Tableau 4 : Fréquentation des cybercafés

Fréquence	N	%
Toujours	281	64
Parfois	118	27
Rarement	37	9
Total	436	100

Source : Auteurs

Le développement d'Internet s'est accompagné de l'invention d'espaces dédiés à la connexion. Dans les pays où la fracture numérique est une réalité, les cybercafés se présentent comme une opportunité pour les populations ne disposant pas d'équipement, de l'accès à Internet. En dépit de la montée en puissance de la connexion individualisée mobile, ces lieux collectifs d'accès à Internet demeurent répandus et privilégiés. (T. Perrot, 2011). Les cybercafés ont favorisé l'appropriation d'Internet par les populations, celle à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Dans les quartiers populaires d'Abidjan et de Bouaké. De ces lieux de connexion, la plupart des

enfants se propulsent dans le cyberspace. La majorité des enfants participant à cette étude avoue fréquenter ces lieux de connexion de façon assidue, régulière. La proportion de cette catégorie d'enfants, est estimée à 64%. Ces données statistiques rendent compte du niveau d'accoutumance de certains enfants à Internet. Alors que T. C (12 ans, en classe de 5ème) affirme qu'il va au cyber chaque soir après les cours ainsi que la majeure partie de son temps les samedi et dimanche, K. S (14 ans) pour sa part soutient que : « *pendant les vacances je suis toujours au cyber avec mes amis.* » Parfois, 27% des enfants interrogés, fréquentent les cybercafés. Il s'agit soit d'accompagnateurs qui profitent du temps de connexion de leurs amis, soit des adhérents de clubs « de tontine de connexion ». Ces derniers versent des cotisations dans une caisse commune. Le capital ainsi constitué sert à payer le temps de connexion des membres de la tontine à tour de rôle. Les données statistiques relatives à la fréquence de contact avec les cybercafés, montrent également que seulement 9% des enquêtés fréquentent rarement ces lieux de connexion. Généralement, il est question de jeunes enfants du cycle primaire. Pour ces enfants, le coût d'accès à Internet est hors de portée. Bien que fascinés par le cyberspace, ils sont contraints de fréquenter occasionnellement les lieux de connexion.

2.2. Temps de connexion dans les cybercafés

Tableau 5 : Temps passé dans le cyberspace

Durée	N	%
30 Minutes	17	4
1 Heure	75	17
2 Heures	121	27
3 Heures et plus	223	52
Total	436	100

Source : Auteurs

Internet est omniprésent dans la vie des enfants interrogés au cours de notre enquête. Au quotidien, tous accordent du temps à Internet. Il n'est pas de règles préétablies limitant le temps de connexion des enfants à Internet. La masse horaire consacrée à Internet varie d'un enfant à un autre. Des résultats de notre enquête, il ressort que 4% des enfants interrogés se déconnectent après 30 minutes de navigation sur Internet. Dans les cybercafés, le tarif d'une demi-heure de connexion est estimé à 100 francs CFA. Le niveau de leur « Avoir » est un facteur limitant la durée de leur connexion à Internet. Les cybercafés proposent une variété de tarifs adaptés au revenu des internautes. Dans ces lieux collectifs de connexion, le coût d'achat de 1heure de

connexion est de 200 francs CFA. 17% des enfants de notre enquête passent en moyenne 1 heure de temps sur Internet dans un cybercafé. Cette moyenne tend à s'étirer quand la durée de connexion s'accroît. Ainsi, 27% des enfants consacrent au quotidien, 2 heures de leur temps à Internet. Soit un bond de 10%. La majorité, soit 52% des enfants passent plus de 2 heures de temps dans les cybercafés d'Abidjan et de Bouaké, connectés à Internet. Au-delà de 2 heures de connexion, les cybercafés proposent à leurs clients l'ouverture de comptes accrédités en volume horaire. Les internautes peuvent restés connectés aussi longtemps que leurs comptes sont alimentés ou approvisionnés. Ces données numériques mettent en lumière l'intégration d'Internet dans le quotidien des enfants. Ils passent de longues heures à surfer sur Internet dans les cybercafés. Le caractère informel des cybercafés ne milite pas en faveur d'une réglementation ou d'une restriction du temps de connexion des enfants dans ces établissements du numérique. La consommation d'Internet par les enfants demeure une problématique. Ces enfants constituent le plus gros portefeuille client de ces cybercafés. Le chiffre d'affaire de ces espaces est fortement tributaire de la consommation d'internet des enfants qui les fréquentent. Avec l'apparition du smartphone, la connexion à Internet s'est particulièrement individualisée. Les cybercafés enregistrent progressivement une baisse de la clientèle-adulte. « Le temps de connexion des enfants nous permet en grande partie de rentabiliser notre business. Si on retire la part de ces enfants dans nos bénéfices, beaucoup de cybercafés vont fermer leurs portes » (P. L., gérant de cybercafé, Abidjan).

3. Activités des enfants dans le cyberspace

Tableau 6 : Activités des enfants dans le cyberspace

Types d'activités	N	%
Divertissement	145	33
Recherche éducative	37	9
Recherche de profit	229	52
Communication	25	6
Total	436	100

Source : Auteurs

La présence remarquée des enfants mineurs dans les cybercafés à Abidjan et à Bouaké suscite des interrogations. Que pourraient-ils faire dans ces lieux de connexion ? Quels usages réservent-ils à Internet ? Les résultats de notre enquête relative aux activités des enfants dans le

cyberespace, révèlent que le divertissement, la recherche éducative, la recherche de profit, et la communication sont les finalités des activités des enfants vus dans le cyberespace. Les données statistiques montrent que 33% des enfants perçoivent Internet comme un mode d'accès au contenu de divertissement. Ces divertissements sont multiples et accessibles. Des sites web offrent des fonctionnalités permettant aux enfants de consommer de la musique, des films, des vidéos, des jeux, des jeux interactifs. Les contenus à caractère ludique de ces plateformes du web justifient la connectivité des enfants du cycle primaire. Les jeux constituent pour ces derniers la phase initiatique à la pratique d'Internet. Dans le cyberespace, les enfants établissent, maintiennent des relations avec leurs groupes d'appartenances ou avec des proches. 6% des enfants exploitent les propriétés communicatives d'Internet pour une mise en relation avec les autres. Le web 2.0 a développé l'instantanéité et l'interactivité d'Internet avec l'apparition des plateformes sociales du Net tels que *Facebook*, *WhatsApp*, *Instagram*, etc. Ces réseaux sociaux rythment désormais notre vie du fait de leur caractère de sociabilité et de communication (Bouhouili & Zohir, 2020). Les contenus images, vidéo, texte, et la possibilité d'auto-promotion fascinent les enfants, qui en font des outils privilégiés de communication. Au-delà de l'usage de communication dans le cyberespace, une part non négligeable d'enfants consacre à la recherche éducative dans le cyberespace. Perçu comme un réservoir de connaissances, Internet permet aux enfants qui s'y connectent d'approfondir leurs connaissances afin d'améliorer leur rendement scolaire. « Je vais au cyber pour faire mes exposés » (C. F., élève à Bouaké). Il ressort également de cette enquête que 52% des enfants qui naviguent dans le cyberespace, sont en quête de profit. Motivés par l'autonomie financière, ces enfants surfent sur les sites web de pari en ligne. Les plateformes de paris sportifs (Betclic, 1xBest, Netbet, etc.) sont les plus visitées par les enfants. Ces plateformes sont adossées aux championnats de football européen, et à la ligue des champions de l'UEFA. Ces paris sportifs d'avant match ont généré des fonds importants pour les jeunes parieurs. F. S (14 ans, Abidjan) fait partie de cette classe de jeunes dont la présence sur ses espaces reste motivée par le calcul économique. Il avoue au cours de notre ce qui suit : « *récemment j'ai gagné 300 000 francs CFA, soit 459 €. J'ai misé 500 francs sur le match retour Real de Madrid contre Paris Saint Germain (PSG) comptant pour la ligue des champion 2022.* » Le pari sportif n'est pas le seul moyen générateur de profit pour les enfants. Ils ont recours à d'autres méthodes très peu orthodoxes. Le « broutage » en fait partie.

4. Synthèse des résultats de l'étude

Les effets de la mondialisation et du progrès technologique ont fait émerger sur le continent africain, une société de consommation caractérisée par une demande de plus en plus accrue de biens et services « mondialisés ». Internet par exemple, fruit de l'évolution technologique, n'a cessé d'augmenter en terme d'utilisation, sur le continent. Selon B. Mounir (2021, p.201) : « *en 2011, l'utilisation d'Internet était estimée à 13,5%. Elle a atteint 46% en 2021* ». Subjugués par les énormes potentialités d'Internet, le quotidien de bien d'africains, semble être rythmé par cette technologie. Internet a bouleversé, modifié nos comportements sociaux. Les enfants n'y échappent pas et le succès de ce phénomène technologique auprès de cette catégorie d'ivoirien est indéniable. C'est dans une telle logique qu'Internet se retrouve au cœur de leur vie. A Abidjan et à Bouaké, chaque jour, des enfants y consacrent de longues heures dans les cybercafés. Certains y passent plus de 4 heures de temps chaque jour devant l'écran de l'ordinateur. Cette surconsommation quasi-quotidienne d'Internet par ces enfants fait transparaître une certaine dépendance, une addiction à Internet. Selon R. Romain, (2011) une consommation moyenne de 4 heures du média Internet par jour est un indicateur de dépendance. Mais ce même auteur tempère son constat et avance que contrairement au tabac, à la drogue, l'addiction à Internet ne peut être considérée comme une maladie au sens commun du terme. Néanmoins, le comportement de dépendance à l'égard d'Internet est très sensible, délicat pour les enfants qui sont perçus comme des catégories à risques. L'addiction à Internet peut exposer les enfants à un éventuel isolement, à un repli social. Internet tend à fragiliser la sociabilité des individus, notamment les enfants. Plus les enfants restent connectés à Internet, plus ils s'éloignent du monde réel, et s'affranchissent des interactions sociales. Pour S. Laflamme & S. Lafortune (2006) la pratique excessive d'Internet pourrait : « *contribuer à la désynchronisation des activités sociales et donc constituer une sorte d'obstacle à l'élaboration de projets collectifs* ». Les technologies contemporaines de communication, dont Internet plongent les enfants dans un monde totalement virtuel. Ce monde aux antipodes du monde tangible, fait abstraction des relations empreintes, timbrées d'intimité, de camaraderie, de proximité qui caractérisent les groupes primaires. Sous l'effet d'Internet, les rapports de l'enfant à la famille, aux groupes de jeu enfantins, au voisinage, tendent à s'effriter. Or, pour C. Hourton (2002) :

« *Ces groupes sociaux constituent la pouponnière de la nature humaine dans nos sociétés, et il n'y a pas de raison apparente de supposer qu'en d'autres temps et en d'autres lieux, les choses aient été essentiellement différentes* ».

Les risques de l'affaîssement de la sociabilité des enfants sont autant plus palpables, réelles que Internet demeure pour eux, une pratique autonome, derrière des écrans d'ordinateurs placés dans un espace privé : les cybercafés. Dans ces lieux ce connexion collective, la pratique individuelle d'Internet se fait sans accompagnement, sans filtre, sans contrôle de la navigation dans le cyberspace. La pratique d'Internet par les enfants n'intègre pas le corpus juridique relatif aux droits des enfants. Alors émerge la question de la protection des enfants. La Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE), instrument juridique central dans ce domaine, ne s'attarde pas sur la question. Pour J. Zermatten (2011), les droits des enfants ne sont pas étrangers aux médias. Les articles 12, 13, 17, et 28 établissent des liens entre les droits des enfants et les médias. Toutefois, ces articles sont marqués par leur caractère général. L'absence d'article spécifique sur la protection des enfants d'Internet, s'explique par le fait que le problème ne se posait pas avant l'adoption, puis la ratification de la CIDE en 1989. Internet n'avait pas encore atteint le cœur de la vie des individus. En Côte d'Ivoire, la Loi n°2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, dispose à son Art.43 que le mineur de moins de 18 ans ne peut accéder à un cybercafé qu'accompagné d'un adulte. L'accès à Internet pour un mineur de moins de 18 ans est un accès limité². La présence massive et quasi-quotidienne des enfants mineurs dans les cybercafés d'Abidjan et de Bouaké atteste de la vertu théorique de cette disposition juridique. Son application reste problématique. Alors, les enfants peuvent en toute impunité « abuser » d'Internet, l'utiliser de façon excessive. Ces longues heures dédiées à Internet dans les cybercafés, leur servent à explorer le « ludo-paysage » du cyberspace peint de musiques, de clips vidéos, de jeux vidéo. Bien plus, la quête de profit, de gain constitue la motivation principale des enfants qui se connectent à Internet dans les cybercafés d'Abidjan et de Bouaké. Les paris sportifs sont une source de revenus pour les jeunes internautes. En Côte d'Ivoire, les paris sportifs en ligne ont pignon sur rue. L'intérêt manifeste et grandissant pour ces paris, est consécutif à une culture extrêmement passionnée pour le football, à la performance de l'équipe nationale ces dernières années, et à la surmédiation des championnats étrangers (France, Espagne, Angleterre, Italie). Si les paris sportifs sont parfaitement légaux en Côte d'Ivoire, il n'en est pas de même pour les autres dispositifs déployés par les enfants pour rentabiliser la navigation dans le cyberspace. En Côte d'Ivoire,

² www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Loi-2013-451-lutte-cyber-criminalite.pdf

le broutage³ est connu de tous. C'est une forme d'arnaque, une face visible de la cybercriminalité qui a terni la réputation de la Côte d'Ivoire.

« La pratique du broutage, popularisée dans un contexte de démocratisation de l'accès à Internet, constitue une opportunité relativement inédite pour les jeunes ivoiriens de profiter de mannes financières pouvant être substantielles hors des logiques gérontocratiques du contrôle des ressources économiques ». (B. Koeing, 2014).

La plupart de leurs victimes étaient les occidentaux. Les gains générés par le broutage de ces jeunes enfants « précarisés », leur donnent l'illusion d'une autonomie financière, d'une ascension sociale imaginaire. Avec les fonds extorqués, les jeunes brouteurs peuvent tout acheter, tout se permettre pour s'inscrire dans une logique de reconnaissance sociale. S'il est vrai que la répression contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire a atténué le broutage, il n'en demeure pas moins que « les cyber-arnaqueurs se réinventent aux grés des technologies ». Aujourd'hui, le paiement par téléphone est harcelé par les brouteurs. L'arnaque au portefeuille électronique résulte en général d'une usurpation d'identité et d'une naïveté de la victime, qui, sans le savoir, offre ses codes au « brouteur », lui permettant ainsi de vider son compte ou de retirer l'argent à sa place. Le chantage à la vidéo ou le piège à la webcam fait également parti du mode opératoire des brouteurs. Cette pratique consiste pour le cyber-arnaqueur, à créer plusieurs faux profits sur de nombreuses plateformes du web, en se faisant passer pour une femme ou pour un homme à la recherche d'une relation sentimentale. Sans éveiller de soupçons, le cyber-escroc met en confiance sa victime auprès de qui, il collecte un maximum d'informations, parfois très sensibles et des contenus intimes par le biais de partage de photos ou vidéos intimes, compromettantes. Fort de ces contenus intimes, le cyber-escroc commence le chantage, appuyé de menace de diffusion des contenus images ou vidéo en contrepartie d'une rançon. Sous le poids de la menace et de la pression, certaines victimes cèdent au chantage. Par ailleurs, « les brouteurs » ivoiriens ont fait émerger dans la sphère sociale une pratique qui tend à s'apparenter à l'infanticide. Il s'agit du phénomène de « l'enlèvement des enfants ». En effet, dans la perspective d'accroître, de maximaliser leur gain, les jeunes « brouteurs » ivoiriens s'accommodent de pratiques et rituels occultes que révèlent M. Koua, et al. (2015, P 847) :

³ Le mot "brouteur" désigne les escrocs de tout poil en Côte d'Ivoire. Il évoque directement le mouton, c'est-à-dire "celui qui se nourrit sans effort", et n'existe qu'au masculin : l'arnaqueur est un homme. C'est surtout un homme connecté : aujourd'hui, "brouteur" ne saisit plus guère que ceux qui officient en ligne, derrière un ordinateur et le plus souvent depuis un cybercafé. (L. Chloé, 2021).

« Des cyber-délinquants ivoiriens consultent féticheurs, marabouts, prêtres vaudou et autres médiums. Ces consultations sont généralement le cadre de la présentation de leurs requêtes d'enrichissement rapide. Les entretiens se soldent habituellement par des prescriptions ou par l'exécution de rituels mystiques. Communément appelées « Zamou » ou « attachement » dans le milieu, ces pratiques sont censées enchanter et soumettre à une suggestibilité totale leurs victimes. Dans cette disposition psychique particulière, toute requête financière ou affective du cyber-escroc à l'égard de sa victime, trouverait une réponse favorable. Certains féticheurs ou marabouts se seraient même spécialisés dans ce domaine allant jusqu'à exiger des sacrifices humains. En effet, dans le dernier trimestre de l'année 2012, des cas d'enlèvements d'enfants avaient été enregistrés à Abidjan et à l'intérieur du pays. La quasi-totalité des auteurs arrêtés étaient des « brouteurs ». Ces crimes seraient une déclinaison de l'activité des « brouteurs » et la catégorie de ceux qui s'y adonnent, sont communément appelés les « brouteurs mystiques ».

Inspirée par le train de vie luxuriant des certains ressortissants nigériens (Les Ibos), puis des précurseurs du Coupé décalé, l'ancrage de la pratique criminelle d'Internet s'inscrit dans une logique de reproduction d'une d'ascension sociale fulgurante. Internet se présente pour les enfants comme un moyen, et le broutage comme une méthode, une technique permettant une démarcation sociale retentissante. S'il est vrai que le broutage est une pratique technologique déclinante, il n'en demeure pas moins que ses variantes se déploient en permanence sur la toile. Ainsi, l'arnaque au sentiment, l'arnaque au portefeuille électronique, le piratage de comptes mails, continuent de faire de victimes dans le cyberspace.

Conclusion

Internet semble avoir subjugué, impressionné les enfants. Ses énormes potentialités ont développé chez les sujets de cette étude une forte attractivité pour le cyberspace. Accessible dans les lieux de connectivité publique, le cyberspace est pris d'assaut par des enfants dont l'âge est compris entre 8 et 18 ans, issus majoritairement du cycle primaire et secondaire. A Abidjan comme à Bouaké, ces enfants passent quotidiennement de longues heures dans le cyberspace. Cette hyper-connectivité dévoile une forme de dépendance, voire une addiction au média Internet. Dans le cyberspace, certains enfants exploitent l'immense réservoir de connaissances afin d'enrichir, d'améliorer leur rendement scolaire. D'autres s'y divertissent, ou communiquent. Toutefois, la quête de profit, la dimension lucrative, rentable de l'usage d'Internet surabondent dans les cybercafés où les enfants mettent à profit leur ingéniosité pour

arnaquer les internautes à l'intérieur et à l'extérieur des frontières ivoiriennes. Cette contribution met en lumière la logique criminelle de l'usage d'Internet par les enfants à Abidjan et à Bouaké. La distorsion entre l'usage originel d'Internet et l'usage perfide, détourné ouvre le débat sur le rapport des enfants à Internet, du droit des enfants à Internet et de l'éducation aux médias. Cette dernière considération (éducation aux médias) à l'attention des adultes et des enfants est d'une importance prioritaire dans la mesure où, « le broutage » ensemble de savoirs répréhensibles construits par les adultes pourraient continuer à être transmis aux enfants pour en assurer la pérennité. L'immatriculation des cybercafés sur le territoire national, une large diffusion puis l'application sans réserve de l'Art.43 (il interdit la présence des enfants dans les cybercafés sans accompagnement) de la Loi n°2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, sont autant de leviers susceptibles de réguler la présence des enfants et leurs activités dans le cyberspace. Cette étude fait un dépassement des études antérieures qui présentent l'Enfant comme victime des pratiques d'Internet. Elle examine de plus près la culture numérique de certains adolescents ivoiriens, construite sur les fondements d'escroquerie et d'arnaque. L'Enfant peut plus être uniquement perçu comme victime mais également comme bourreau dans le cyberspace. Leur rapport à Internet discrédite l'écosystème numérique ivoirien et le rend peu sûr. Cette contribution ouvre le débat sur la nécessité d'un accompagnement des enfants dans leurs activités numériques, et d'institutionnalisation de l'éducation aux médias numériques, gage d'un usage responsable d'Internet par les parents, puis par les enfants.

BIBLIOGRAPHIE

Badouard R. (2017). Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande, Limoges, FYP éditions, col. « Présence/Questions de société », 180 p.

Bouhouili M. & Zohir H. (2020). Usage des réseaux sociaux sur les lieux de travail : Quels impacts sur la productivité du capital humain ? Revue Internationale des Sciences de Gestion, numéro 6/ Volume 3 : numéro 1, pp. 799-814.

Cardon D. (2010). La démocratie Internet. Promesses et limites, Paris, Seuil (coll. « La République des idées »), 112 p.

Charon J.-M. (1987). Teleteï, de l'interactivité homme/machine à la communication médiatisée, in Marchand M. et le SPES (eds), Les paradis informationnels, Collection CNET/ENST, Masson, pp.103-128.

Hourton C. (2002). Groupes primaires, nature humaine et idéal démocratique, Revue du MAUSS 2002/1 (no 19), pp. 97-112.

Desforges A. (2011). Cyberspace et Internet : un réseau sans frontières ?, *CERISCOPE Frontières*, consulté le 20/12/2021 sur <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/cyberspace-et-internet-un-reseau-sans-frontieres-?page=show>

Douzet F. (2016). Le cyberspace, un enjeu majeur de géopolitique, *consulté* le 19/04/2022 sur <https://larevuedesmedias.ina.fr/le-cyberspace-un-enjeu-majeur-de-geopolitique>

Douzet F. & Géry, A. (2020). Le cyberspace, ça sert, d'abord, à faire la guerre. Prolifération, sécurité et stabilité du cyberspace, La Découverte, Hérodote N° 177-178, pp. 329-350.

Fachaux L. (2019). En Côte d'Ivoire, les "brouteurs", ces pros de l'escroquerie sentimentale sur Internet, consulté le 23 /04/2022 sur <https://information.tv5monde.com/afrique/en-cote-d-ivoire-les-brouteurs-ces-pros-de-l-escroquerie-sentimentale-sur-internet-292267>

Jouët J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages, Réseaux n° 100, pp. 487-521.

Koua A. et al. (2015). Cinq vignettes cliniques sur la cybercriminalité juvénile en

Côte d' Ivoire : profil psychopathologique, L'information psychiatrique Vol. 91, pp. 847-852.

Koenig B. (2014). Les économies occultes du « broutage » des jeunes abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel, Autrepart n° 71, pp. 195-215.

Kouassi P. (2021). Vulgarisation des théories d'adoption et d'appropriation des innovations technologiques pour une intelligence artificielle africaine, consulté le 20/03/2022 sur <https://doi.org/10.4000/ctd.6809>

Laflamme S. & Lafortune, S. (2006). Utilisation d'Internet et relations sociales, consulté le 19/04/2022 sur <https://doi.org/10.4000/communication.3395>

Michel De Certeau (1980). L'invention du quotidien 1'Arts de faire. Éditions Gallimard. Folio essais, Paris. p. 349.

Perrot T. (2011). Béatrice Steiner, Cybercafés de Bamako. les usages de l'internet au prisme des classes d'âges et de parenté, Afrique contemporaine n° 240, pp. 161-164.

Renner R. (2011). L'addiction à internet, un mal moderne, consulté le 19/04/2022 sur <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2011/09/28/13464-laddiction-internet-mal-moderne>

Vitalis A. (2015). La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle, consulté le 20/03/2022 sur <https://doi.org/10.4000/communiquer.1494>

Wolton D. (2010). Internet, et après ? : Une théorie critique des nouveaux médias, Flammarion, coll. Champs, 256 p.

Zermatten J. (2011). Les médias et la Convention des droits de l'enfant, *intervention lors de l'Université d'été 2011*, Les droits de l'enfant et les médias, Louvain-la-Neuve, juillet 2021.